



savigny-le-temple

Arrêté n° 2025-1532

Direction des ressources humaines

Objet : Tableaux annuels des avancements de grades

Le Maire de Savigny-le-Temple

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L216-2, L522-23 à L522-31 du Code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Vu la délibération du Conseil municipal n° CM 24-136 du 24 novembre 2025 portant ajustement de postes et mise à jour des tableaux des effectifs,

Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion et après avis du comité technique,

Arrête

• **Article 1 :**

Les tableaux annuels d'avancements de grades au titre de l'année 2025 sont établis comme suit :

CATEGORIE A

Grade	NOM Prénom	Grade d'avancement	Date d'effet de la nomination
Attaché	BENFAID Salim	Attaché Principal	15/12/2025
Éducateur territorial de jeunes enfants	BEAUCHEF Nathalie	Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	15/12/2025

CATEGORIE B

Grade	NOM Prénom	Grade d'avancement	Date d'effet de la nomination
Éducateur des APS principal de 2ième classe	COLLIN Sophie	Éducateur des APS principal de 1ième classe	15/12/2025
Animateur	OULGASS Rachid	Animateur principal de 2ième classe	15/12/25
Animateur principal de 2ième classe	SALMI Naïma	Animateur principal de 1ième classe	15/12/25
Auxiliaire de puériculture de classe normale	ALLET Christelle	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	15/12/2025
Rédacteur	VALLERAY Béatrice	Rédacteur principal	15/12/2025

CATEGORIE C

Grade	NOM Prénom	Grade d'avancement	Date d'effet de la nomination
Adjoint administratif territorial principal de 2ième classe	HUE Nabelle	Adjoint administratif territorial principal de 1ième classe	15/12/2025
Adjoint administratif territorial principal de 2ième classe	ROMERO Stéphanie	Adjoint administratif territorial principal de 1ième classe	15/12/2025
Adjoint administratif territorial principal de 2ième classe	MOUSSAOUI Naima	Adjoint administratif territorial principal de 1ième classe	15/12/2025
Adjoint administratif territorial principal de 2ième classe	MAGON Elodie	Adjoint administratif territorial principal de 1ième classe	15/12/2025
Adjoint technique territorial	CAMARA Hamza	Adjoint technique territorial principal de 2ième classe	15/12/2025
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	BOUYSSIC Julien	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	15/12/2025
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	TORUDU Gérard	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	15/12/2025
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	CASTARD Rody	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	15/12/2025

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	MFOIHAYA Farouk	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	15/12/2025
Adjoint territorial d'animation	MAYALA Ursule	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	15/12/2025
Adjoint territorial d'animation	ASSY LACOSTE Nadège	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	15/12/2025
Adjoint territorial d'animation	DAVOUST Jennifer	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	15/12/2025
Adjoint territorial d'animation	DEFEUTRELLE Céline	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	15/12/2025
Adjoint territorial d'animation	DIARA Djalla	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	15/12/2025
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	CHRISTOPHE Zingara	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	15/12/2025
Agent de maîtrise	BENTAHAR Selim	Agent de maîtrise principal	15/12/2025
Agent de maîtrise	COLIN Laurent	Agent de maîtrise principal	15/12/2025
Agent de maîtrise	BOKAN Dalibor	Agent de maîtrise principal	15/12/2025

• **Article 2 :**

La directrice générale des services de la mairie est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Madame la Présidente du Centre départemental de gestion
- Madame le Comptable Public

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Fait à Savigny-le-Temple,
Le 25 octobre 2025

Le maire,
Conseillère départementale

Marie-Line PICHERY



